



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE L'AUBE

Direction de la Citoyenneté et
des Libertés Publiques
Bureau de la Circulation Automobile / Permis de conduire

COMPOSITION DU DOSSIER

CONVERSION D'UN PERMIS DE CONDUIRE MILITAIRE **EN PERMIS CIVIL**

- demande Réf. 4 renseignée et signée
- volet de conversion original et photocopie du permis militaire recto-verso et/ou demande de conversion de brevet militaire délivré par les autorités
- deux photographies (récentes, identiques, tête nue, de face, contrastées, aux normes ISO/IEC 19794-s:2005 ; la photo doit mesurer 35 mm de large et 45 mm de haut, la taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure))
- photocopie du permis de conduire civil le cas échéant
- certificat médical militaire pour le groupe lourd de moins de 2 ans
- copie de d'une pièce d'identité + originale lors du dépôt du dossier